

NON À UNE DENSIFICATION DU TERRITOIRE NON MAÎTRISÉE AU SEIN DE SAMOIS-SUR-SEINE !!!

M. le maire et membres du conseil municipal de Samois-Sur-Seine : en notre qualité d'Association de Sauvegarde du Cadre de Vie Samoisien (ASCAVS), **nous protestons contre la densification massive du bâti au sein de notre village** (principalement sur la partie nord du Village avec la construction de 23 logements dont un lotissement de 15 maisons) **sans prendre en considération les aménagements indispensables pour accompagner et maîtriser cette densification** (trottoirs, voiries, et nécessité de places de stationnement).

En effet, **nous protestons contre la dégradation des conditions de vie et de sécurité** et notamment :

- 1) Une circulation de plus en plus difficile du fait de l'étroitesse des voies et de l'absence de places de stationnement ;
- 2) Une qualité de vie dégradée du fait de l'augmentation du nombre de voitures qui accroît le niveau de pollution ;
- 3) La sécurité des habitants de Samois menacée, et notamment celle de nos enfants, du fait de l'impossibilité de marcher sur les trottoirs pour rejoindre les habitations après l'école ;
- 4) Pour la même raison, la sécurité des familles se promenant le week-end est compromise par le nombre croissant de véhicules.

Il nous apparaît important, pour la sécurité de tous et la sauvegarde de notre cadre de vie, de faire les choses dans l'ordre et, pour cette raison, nous demandons au maire et aux membres du conseil municipal, **avant de continuer à densifier** la ville de Samois-sur-Seine de façon non maîtrisée de :

- 1) Modifier/Adapter les voiries pour absorber le flux grandissant de véhicules ;
- 2) Créer plusieurs espaces de stationnement pour réduire le stationnement gênant ;
- 3) Revoir la largeur des trottoirs afin que les adultes, les enfants et les personnes à mobilité réduite puissent se déplacer en toute sécurité ;
- 4) Refuser le projet d'aménagement de lotissement de 15 maisons du terrain des «Bas-Sablons ».

Note : Une fois soumise au Conseil, cette pétition devient un document public, accessible à tous. L'information contenue dans cette pétition n'est pas jugée confidentielle et elle est accessible à quiconque demande de voir des copies de la pétition. L'information ne servira pas à la Ville à d'autres fins que d'assurer que le document répond aux normes établies par le Conseil pour une pétition valide, et pour assurer la communication avec le pétitionnaire principal ou porte-parole.

Pétition à l'attention de M. le maire et du conseil municipal

NON À UNE DENSIFICATION DU TERRITOIRE NON MAÎTRISÉE AU SEIN DE SAMOIS-SUR-SEINE !!!

Nom du porte-parole ou du pétitionnaire principal : A.S.C.A.V.S.

[illegible]